

PLAN LOCAL D'URBANISME
Modification n°3

Pièce 5 - DOCUMENT GRAPHIQUE
DU REGLEMENT

Limites de zone (S&Z)
 Limite d'Etat (DAC d'Etat)

BI, éléments de passage à protéger au titre de l'article L.123-1-5
 7^e alinéa du code de l'urbanisme
 Bâtiment d'intérêt architectural ou patrimonial
 Éléments de paysage à préserver, arbres
 Alignement d'arbres ou haie

Espace local classé
 Plantations à réaliser
 Zone de faiblesse à risque avéré
 Zone de faiblesse à risque éventuel
 Emplacements réservés (voir liste)
 Emplacements réservés logement social/mixité sociale (voir liste)
 Espace libre à protéger au titre de l'article L151-19
 du code de l'urbanisme
 Hauteur maximum de construction
 10 m par rapport à l'altitude de la RD610 (en Uya)

Règles d'implantation des constructions
 Limites d'implantation des constructions
 Voies de recul (article L.131-1-4 du code de l'urbanisme)
 Zone de dangers significatifs (ZDS) relatif à la canalisation de gaz
 Canalisation DN 300 Biscarosse - Bidart transport de gaz
 Délimitation des espaces proches du rivage
 Bande des 100 m
 Bâiments susceptibles de changer de destination

SERVITUDES


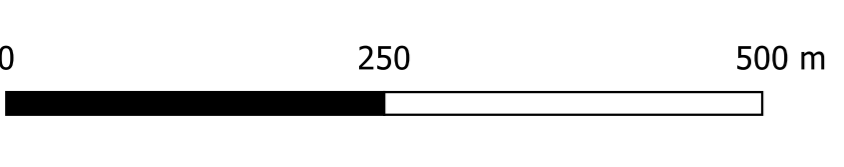
Servitude au titre de l'article L.123-2 b) en vue de la réalisation de programmes de logements

N° de l'emplacement	Superficie environ	Consistance de la réserve	Programme de logements
①	7317 m²	Totalité de la constructibilité existante	Minimum 32 logements dont : - 50% de type PAU/PUS - 20% de type BRS - 15% d'accèsion sociale adée

EMPLACEMENTS RESERVES

N° de l'emplacement	Désignation de l'opération	Collectivité attributaire
1	Elargissement de la route RD n°810 (emprise telle que figurée au plan)	Département
2	Elargissement de voie (plateforme 14m)	Département
3	Elargissement de la RD255 (plateforme 12m)	Département
4	Elargissement de la RD455 (plateforme 12m)	Département
5	Elargissement de voie (plateforme 10m)	Commune
7	Elargissement de voie (5m à partir de l'axe)	Commune
8	Elargissement de voie (plateforme 10m)	Commune
9	Elargissement de voie (plateforme 10m)	Commune
10	Elargissement de voie (plateforme 10m)	Commune
11	Elargissement de voie (plateforme 10m)	Commune
12	Elargissement de voie (plateforme 6.5m)	Commune
13	Elargissement de voie (plateforme 10m)	Commune
14	Création passage piétons (emprise 3m)	Commune
15	Elargissement de voie (plateforme 10m)	Commune
16	Elargissement de voie (plateforme 10m)	Commune
18	Création de voie (plateforme 14m)	Commune
19	Elargissement de voie (plateforme 10m)	Commune
20	Elargissement de voie (plateforme 10m)	Commune
21	Elargissement de voie (plateforme 10m)	Commune
22	Elargissement de voie (plateforme 10m)	Commune
23	Elargissement de voie (5m à partir de l'axe)	Commune
24	Elargissement de voie (plateforme 10m)	Commune
25	Elargissement de voie (plateforme 12m)	Commune
26	Elargissement de voie (plateforme 10m)	Commune
27	Elargissement de voie (plateforme 10m)	Commune
28	Elargissement de voie (plateforme 10m)	Commune
29	Elargissement de voie (plateforme 10m)	Commune
30	Elargissement de voie (plateforme 10m)	Commune
31	Elargissement de voie (plateforme 10m)	Commune
32	Elargissement de voie (plateforme 10m)	Commune
33	Elargissement de voie (plateforme 10m)	Commune
34	Elargissement de voie (plateforme 10m)	Commune
36	Création de carrefour aménagé	Etat
37	Création de carrefour aménagé	Etat
38	Elargissement de l'emprise de l'autoroute A63	Etat
40	Extension de la station d'épuration et création d'un bassin de retenue	Commune
41	Bassin d'épandage	Commune
42	Bassin et poste de relèvement assésionnés	Commune
45	Création d'un cheminement piéton (emprise de 705m²)	Commune
47	Création d'un cheminement piéton (emprise de 2m)	Commune
48	Création d'un cheminement piéton (emprise de 2m)	Commune
49	Création d'un cheminement piéton (emprise de 2m)	Commune
50	Création d'un cheminement piéton (emprise de 2m)	Commune
52	Création d'un cheminement piéton (emprise de 2m)	Commune
54	Elargissement de voie (plateforme 10m)	Commune
55	Préservation d'un bâtiment existant	Commune
56	Création d'un cheminement piéton (emprise de 2m)	Commune
57	Création d'un cheminement piéton (emprise de 2m)	Commune
58	Création d'un cheminement piéton (emprise de 2m)	Commune
59	Création d'un cheminement piéton (emprise de 2m)	Commune
60	Création d'un cheminement piéton (emprise de 2m)	Commune
62	Création d'un cheminement piéton (emprise de 2m)	Commune
63	Création d'un cheminement piéton (emprise de 2m)	Commune
66	Aménagement d'une liaison	Commune
67	Création d'un cheminement piéton (emprise de 2m)	Commune
71	Création d'un cheminement piéton (emprise de 2m)	Commune
72	Création de voie (emprise de 10 m)	Commune
73	Création d'un cheminement piéton (emprise de 5m)	Commune
74	Création d'un cheminement piéton (emprise de 5m)	Commune
75	Création d'un cheminement piéton (emprise de 5m)	Commune
77	Création d'un cheminement piéton (emprise de 5m)	Commune
78	Création de voie (emprise de 10 m)	Commune
79	Création de voie (emprise de 1349 m²)	Commune
80	Création de voie (emprise de 1020 m²)	Commune
81	Création de voie (emprise de 10 m)	Commune
82	Création d'un cheminement piéton (emprise de 2m)	Commune
83	Elargissement de voie (de 1m supplémentaire)	Commune
85	Création d'un cheminement piéton (emprise de 2m)	Commune
86	Création d'un cheminement piéton (emprise de 2m)	Commune
87	Création d'un carrefour aménagé (18m de diamètre)	Commune
88	Amélioration du visage (emprise de 1405 m²)	Commune
89	Amélioration des cheminements piétons à proximité de la RD610 (emprise de 375 m²)	Commune
90	Création d'un giratoire de 25m de rayon	Département
91	Elargissement de voie (de 2m supplémentaire)	Commune
92	Aménagement d'un espace naturel de loisir et de détente (emprise de 19625 m²)	SLAZIM
93	Création d'un espace de maraîchage et de pâturage (emprise de 41857 m²)	Commune
94	Prolongement du chemin rural Mikelartio (emprise de 706 m²)	Commune

Echelle : 1/5 000
(pour une impression 900x1400 mm)



Hauteur de façade maximum = 7m
niveau de référence : niveau moyen de la voie desservant le terrain

